

BTS Métiers de l'eau

Voie scolaire ou par apprentissage



LES DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le technicien des Métiers de l'Eau gère les installations de traitements d'eau, la qualité de l'eau, les réseaux. Il peut travailler dans le domaine de l'eau potable ou des eaux usées.

De nombreux postes de techniciens sont diffusés dans le secteur privé (Suez, Véolia, SAUR, Aqualia, Bureaux d'Etudes...) ou dans le secteur public (Métropoles, Collectivités Territoriales).

Le BTS Métiers de l'eau est également reconnu au Québec, chaque année des diplômés de Guingamp sont embauchés par Aquatech ou Nordikeau.

LES + DE NOTRE PÔLE ÉTUDIANT

- La mixité de public permet à l'étudiant en deuxième année de changer de parcours (voie apprentissage vers voie scolaire et vice-versa)
- Le réseau des anciens étudiants permet d'avoir largement plus d'offres d'emplois que d'étudiants.
- Le BTS Métiers de l'eau de Guingamp est centre d'examen. Les étudiants passent donc toutes leurs épreuves au sein du Lycée Notre Dame
- La poursuite d'études en bachelor en partenariat avec l'IUMM permet aux étudiants de directement poursuivre en bac+3.

87 %
de réussite à
l'examen



PARCOURS SCOLAIRE

- 6 à 7 semaines de stage en fin de première année
- 6 semaines en seconde année



PARCOURS APPRENTI

- 20 semaines de formation en première année
- 20 semaines de formation en seconde année



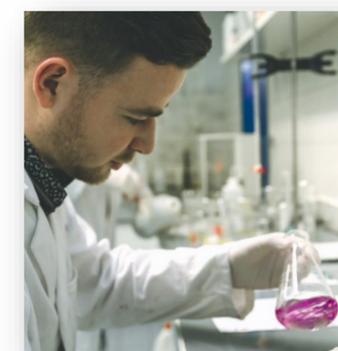
POURSUITES D'ÉTUDES

- Poursuite en licence professionnelle (bac +3) ou bachelor en partenariat avec l'IUMM
- Poursuite en école d'ingénieurs (bac +5)



CONDITIONS D'ADMISSION

- Lycéens en filières technologiques, générales (scientifiques) ou en filières professionnelles.
- Examen du dossier via Parcoursup puis entretien pour le parcours apprenti.



Visitez le bâtiment



NOTRE-DAME
Collège • Lycée
Pôle Étudiant

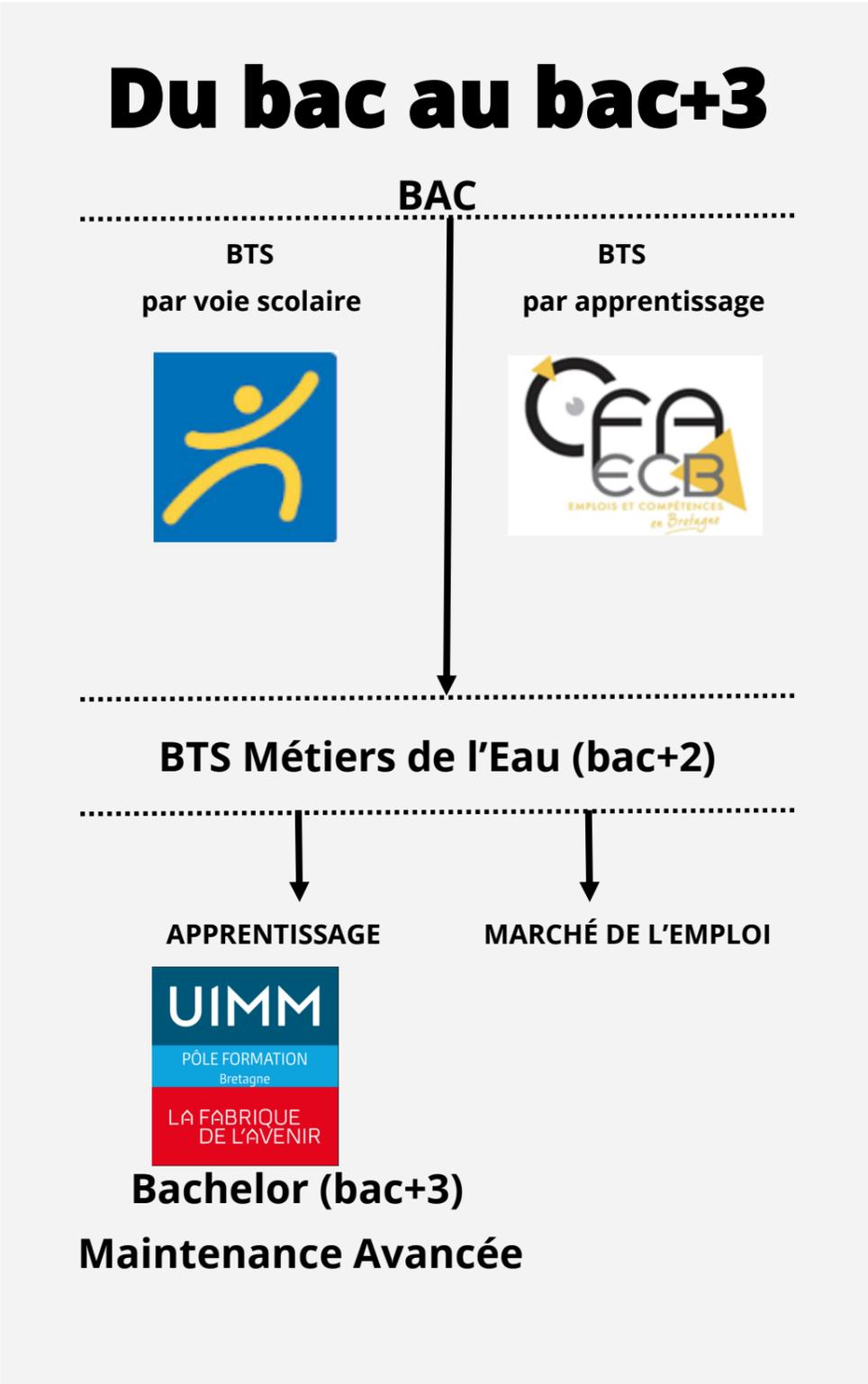
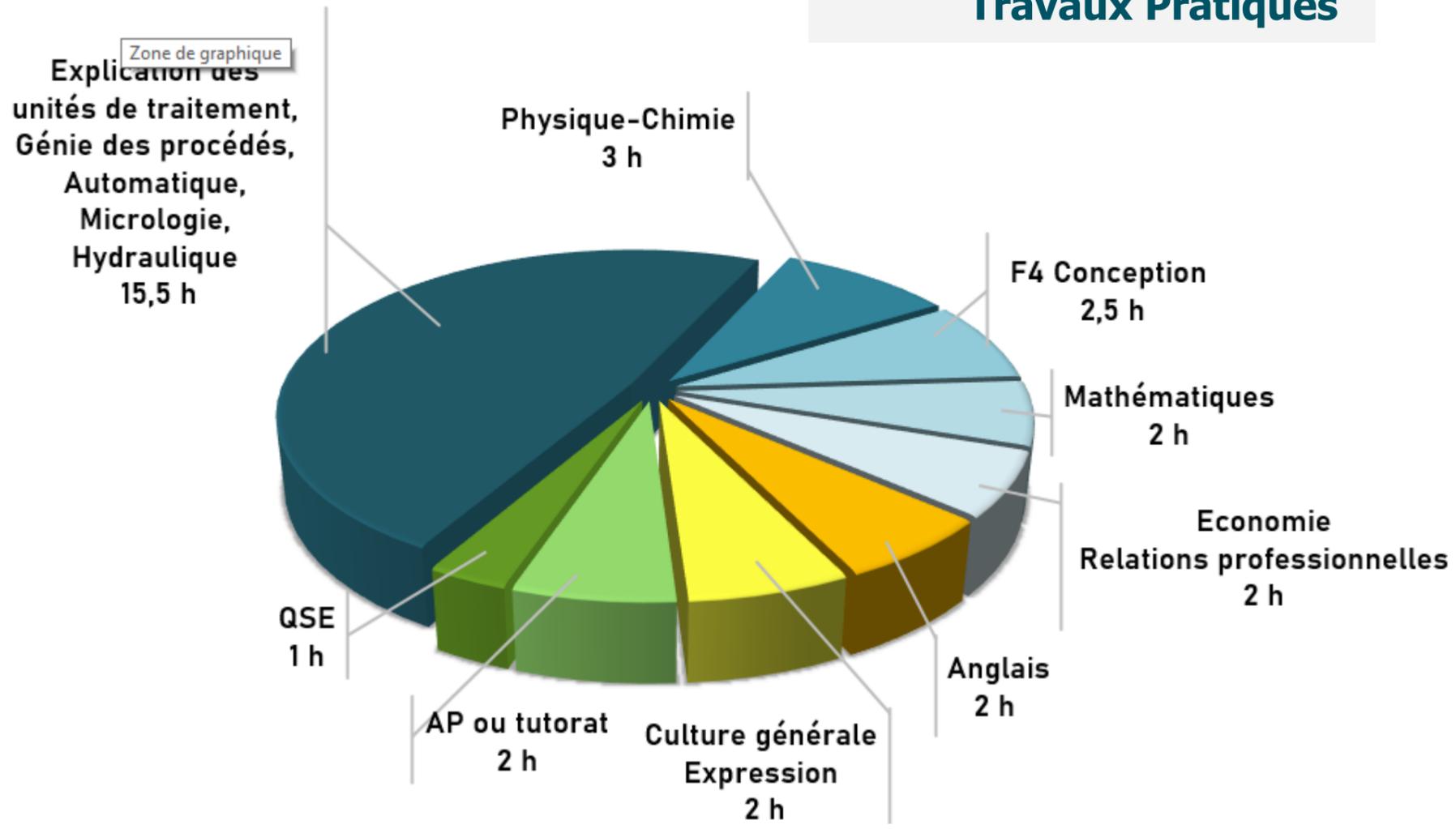
Pôle étudiant du lycée Notre Dame
21 rue des capucins, 22200 Guingamp
02.96.40.21.50
www.notredameguingamp.fr

adn*
l'Apprentissage Différent et Novateur !
*Collège et Lycée NOTRE-DAME



CONTENU DE LA FORMATION DU BTS


Plus 30 %
 du temps en
Travaux Pratiques



BOURSIERS ET FRAIS DE SCOLARITÉ PAR VOIE SCOLAIRE

- Les demandes de bourse de l'enseignement supérieur sont à faire auprès du CROUS de janvier à début mai
- Etablissement Privé sous contrat, les frais s'élèvent approximativement à 1325 euros annuels



Coordinateur du BTS ME : [Gyulain DELHAYE | delhayeg@notredameguingamp.fr](mailto:delhayeg@notredameguingamp.fr)
 Secrétariat du Pôle étudiant : [Céline TISSARD | tissardc@notredameguingamp.fr](mailto:tissardc@notredameguingamp.fr)

